

**GT Réseau PAGE**

Séance du lundi 16.06.2008, 15h00-17h00.

PV rédigé par MPDC

Présent(e)s	Invitées	Excusé(e)s
LM, FC, PCB, CG, LB, GO, SM, JLL, AG, MPDC		-

<i>Information : I</i> <i>Validation : V</i>	<i>Actions : A</i> <i>Responsable : R</i>	R	Délais	I/ A	V
<b>Dernier PV</b>					<b>X</b>
<p><b>point 7</b> : rectificatif concernant les régimes livrés dans le cadre des repas à domicile : il ne s'agit pas d'une directive cantonale mais d'une information aux directions des Associations de soins à domicile comme suit :</p> <p>« L'effort ne doit pas être porté sur le nombre de régimes proposés, mais pour que ceux-ci visent le maintien ou l'amélioration de la qualité de vie de nos clients, nous vous proposons de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter l'offre des régimes à la liste susmentionnée (cf Tableau des alimentations particulières livrées dans le cadre des repas à domicile) et d'en informer les fournisseurs, les référents de situations, les clients et les médecins.</li> <li>• Exiger une prescription médicale limitée dans le temps pour les demandes de régimes suivants : hyper-énergétique, pauvre en sel, épargne digestive et tout autre régime particulier occasionnel (sans gluten, sans résidus, sans lactose, etc.)</li> <li>• Demander l'évaluation et le conseil de la diététicienne en cas de régime qui se prolonge au delà du délai prévu par le médecin. »</li> </ul>					
<b>1.</b>	<p><b>Document de transmission nutritionnelle</b></p> <p>OMSV : demande que le document suive la procédure de validation habituelle. Le document sera validé auprès du CHUV (groupe Dophin), de l'OMSV (collège des directeurs), de CORESE (groupement des réseaux), de l'AVDEMS.</p> <p>Discussion à partir du document envoyé par GO :</p> <p>- signature du patient : élément contraignant. Obligation de remplir le document de transmission avant le départ du patient. En pratique difficile. Selon JL, les DMST comportent rarement la signature du patient. GO en parle avec le juriste de l'OMSV.</p> <p>Si le document est annexé au DMST(dossier médico-social de transmission) , la signature ne devrait pas être nécessaire.</p> <p>GO transmet à PCB et MPDC le document avec les corrections proposées. Cette nouvelle version sera mise sur le site.</p> <p>Voir dans quelles mesures ce document de transmission ne pourrait pas être intégré au dossier informatisé du résident (DIR). Dossier présent dans 80% des EMS.</p> <p>LB contacte les informaticiens des 2 sociétés qui gèrent les DIR sur le canton et leur demande s'ils seraient prêts à nous faire une présentation lors d'un prochain réseau PAGE.</p>	<p><b>GO</b></p> <p><b>MPDC</b></p> <p><b>LB</b></p>	<p><b>Sept.08</b></p> <p><b>aout.08</b></p> <p><b>sept.09</b></p>		

<b>2. Tarification SOHO / CIVEMS</b>				
Une motion a été déposée et un postulat sera présenté auprès du Grand Conseil cet automne. La demande principale est que l'indexation du tarif SOHO soit anticipée plutôt que faite à postériori.				
<b>3. Enseignements</b>				
- Avril 2008 : Hôpital de la Riviera : 1 cours sur la dysphagie (infirmiers, aides inf) ; 1 cours sur la dénutrition - juillet 2008 : AVDEMS : « Alimentation et diététique » : cours d'une journée ouvert aux personnel des institutions - Mai 2008 : 1 cours sur la dénutrition ouvert à l'ensemble du personnel du CTR) - 11 septembre : intervention lors de l'assemblée des médecins conseils des CMS	CG LM AG PCB			
<b>4. Articles, congrès</b> Le no 43 (février) de la revue « Les cahiers de nutrition et de diététique » présente plusieurs articles sur la personne âgée. MPDC voit s'il est possible de les transmettre au groupe par mail, sinon des copies seront remises aux personnes intéressées.	MPDC			
<b>5. Formation des cuisiniers en diététique</b>				
Formation qui associe à présent les écoles et les associations professionnelles (gastro-Union). L'enseignement pratique est réalisé par 3 cuisiniers (SM fait parti de ces cuisiniers). SM trouve satisfaisant cette nouvelle formation. Le niveau des compétences techniques est à présent plus élevé.				
<b>6. Site internet</b>				
Il est difficile de faire vivre ce site. Chacun doit réfléchir à des idées de documents, informations qui pourraient y être amenées. Penser à réactualiser les pages existantes.	Tous	09.08		
<b>7. Divers</b>				
-				
<i>Prochaine séance</i>				
<b>Date prochaine rencontre : 29 septembre 2008 de 15h à 17h , salle SAMOS (PMU)</b>				